

RCS : VERSAILLES

Code greffe : 7803

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de VERSAILLES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 00955

Numéro SIREN : 800 641 409

Nom ou dénomination : 2 C POMPAGE

Ce dépôt a été enregistré le 08/09/2020 sous le numéro de dépôt 17701

Greffe du tribunal de commerce de Versailles



Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 08/09/2020

Numéro de dépôt : 2020/17701

Déposant :

Nom/dénomination : 2 C POMPAGE

Forme juridique : Société par actions simplifiée

N° SIREN : 800 641 409

N° gestion : 2014 B 00955

Comptes Annuels



C. Elmi

Compte de résultat

	31/12/2019	31/12/2018	Abs.(M)	Abs.(%)
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	864		864	
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	1 126 092	746 620	379 472	50,83
Chiffre d'affaires net	1 126 956	746 620	380 335	50,94
<i>Dont à l'exportation et livraisons intracomm.</i>				
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (& amort.), tsf charges	3 794	36 123	-32 329	-89,50
Autres produits	426	2 102	-1 675	-79,72
Total produits d'exploitation (I)	1 131 176	784 845	346 331	44,13
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats matières premières et autres approvs	83 267	23 966	59 302	247,45
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)	622 607	502 978	119 629	23,78
Impôts, taxes et versements assimilés	5 223	6 050	-826	-13,66
Salaires et traitements	237 858	143 033	94 825	66,30
Charges sociales	61 312	44 426	16 886	38,01
Dotations aux amortissements et dépréciations:				
- Sur immobilisations : dotations aux amortiss.	10 204	6 320	3 884	61,46
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciat.				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciat.	14 171	15 416	-1 245	-8,08
- Pour risques et charges : dotations aux provis.				
Autres charges	7 739	1 054	6 685	634,55
Total charges d'exploitation (II)	1 042 382	743 241	299 141	40,25
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	88 794	41 604	47 190	113,43
Quotes-parts de résultat sur opérations				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances actif im				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur provisions et dépréciat.et tsf charg				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mob.de pl				
Total produits financiers (V)				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciat.	593		593	
Intérêts et charges assimilées (4)	216	244	-28	-11,52
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières				
Total charges financières (VI)	809	244	565	231,55
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	-809	-244	-565	231,55
RESULTAT COURANT avant impôt	87 985	41 360	46 625	112,73

Compte de résultat (suite)

	31/12/2019	31/12/2018	Abs.(M)	Abs.(%)
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et dépréciation et tsf charges				
Total produits exceptionnels (VII)				
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion	260	1 069	-809	-75,68
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provis.				
Total charges exceptionnelles (VIII)	260	1 069	-809	-75,68
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-260	-1 069	809	-75,68
Participation des salariés aux résultats (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	22 453	5 453	17 000	311,75
Total des produits (I+III+V+VII)	1 131 176	784 845	346 331	44,13
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 065 904	750 007	315 896	42,12
BENEFICE OU PERTE	65 272	34 838	30 434	87,36
(a) Y compris :				
- Redevances de crédit-bail mobilier	110 718	70 379	40 339	57,32
- Redevances de crédit-bail immobilier				
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs				
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs				
(3) Dont produits concernant les entités liées				
(4) Dont intérêts concernant les entités liées				

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2019	Net 31/12/2018
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	63 200	21 102	42 098	48 418
Autres immobilisations corporelles	38 000	3 884	34 116	
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	7 047		7 047	7 047
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	108 247	24 986	83 261	55 466
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	350 020	58 155	291 865	201 025
Autres créances	32 942		32 942	10 498
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	50 100	593	49 507	50 100
Disponibilités	52 710		52 710	64 389
Charges constatées d'avance (3)	2 080		2 080	1 311
TOTAL ACTIF CIRCULANT	487 852	58 748	429 104	327 324
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	596 100	83 734	512 365	382 789
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)			69 786	

Bilan passif

	31/12/2019	31/12/2018
CAPITAUX PROPRES		
Capital	2 000	2 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	304	304
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	111 752	76 914
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	65 272	34 838
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	179 328	114 056
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	30 201	8 492
Emprunts et dettes financières diverses (3)	2 277	2 277
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	138 456	164 098
Dettes fiscales et sociales	115 869	68 351
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	46 234	25 515
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	333 037	268 733
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	512 365	382 789
(1) Dont à plus d'un an (a)	18 603	268 733
(1) Dont à moins d'un an (a)	314 434	
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		



C. Lumb

Annexe 



C. Lumb

/// Règles et méthodes comptables

Désignation de l'entreprise : SAS 2 C POMPAGE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019, dont le total est de 512 365 € et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 65 272 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2019 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en €.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

/// Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Instal.générales, agencements et aménagements constr	63 200			63 200
- Instal.techniques, matériel et outillage industriels				
- Instal.générales, agencements aménagements divers		38 000		38 000
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	63 200	38 000		101 200
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	7 047			7 047
Immobilisations financières	7 047			7 047
ACTIF IMMOBILISE	70 247	38 000		108 247

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		38 000		38 000
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		38 000		38 000
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Instal.générales, agencements, aménagements construc.				
- Instal.techniques, matériel et outillage industriels	14 782	6 320		21 102
- Instal.générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport		3 884		3 884
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	14 782	10 204		24 986
ACTIF IMMOBILISE	14 782	10 204		24 986

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 392 089 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	7 047		7 047
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	350 020	280 234	69 786
Autres	32 942	32 942	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	2 080	2 080	
Total	392 089	315 256	76 834
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 2 000,00 € décomposé en 200 titres d'une valeur nominale de 10,00 €.

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 333 037 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	30 201	11 598	18 603	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	138 456	138 456		
Dettes fiscales et sociales	115 869	115 869		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	48 511	48 511		
Produits constatés d'avance				
Total	333 037	314 434	18 603	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	35 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	13 290			
(**) Dont envers les associés	2 277			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 2 277 €.

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS FNP	2 669
DETTES PROVISIO. POUR CONGES PAYES	7 682
CHARGES SOCIALES SUR CONGES PAYES	2 888
AUTRES CHARGES A PAYER	1 722
Total	14 961

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVANCE	2 080		
Total	2 080		

Notes sur le compte de résultat**Chiffre d'affaires****Répartition par secteur d'activité**

Secteur d'activité	31/12/2019
PRESTATION DE SERVICE	1 126 956
TOTAL	1 126 956



C. Lumb

PROCES-VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2020

L'an deux mille vingt,
Le 30 juin
A 17 heures

Les associés de la société 2 C POMPAGE, société par actions simplifiée au capital de 102.000 € divisé en 200 actions de même catégorie, se sont réunis au siège social en assemblée générale ordinaire annuelle sur convocation du Président faite conformément aux statuts.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émarginée par chaque actionnaire présent au moment de son entrée en séance, tant à titre personnel que comme mandataire.

L'assemblée est présidée par Monsieur Carlos FRADIQUE en sa qualité de Président.

Monsieur Christophe FRADIQUE est désigné comme secrétaire.

La feuille de présence, certifiée exacte par le Président, permet de constater que les actionnaires présents ou représentés possèdent la totalité des actions composant le capital social.

En conséquence, l'assemblée est valablement constituée et peut délibérer et prendre les décisions à la majorité requise.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- les justificatifs des convocations régulières des associés ;
- la feuille de présence et la liste des actionnaires ;
- l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019 ;
- le rapport spécial du Président sur les conventions réglementées ;
- le texte des projets de résolutions.

Le Président rappelle que la loi n° 2018-727 du 10 août 2018 pour un État au service d'une société de confiance, publiée au journal officiel le 11 août 2018, a procédé à certaines simplifications dans divers domaines du droit des sociétés et a notamment supprimé l'obligation pour les petites entreprises d'établir un rapport de gestion. La société 2C POMPAGE répondant aux critères définissant les petites entreprises, le Président n'a donc pas établi de rapport de gestion cette année.

Puis, le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux actionnaires ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019 et quitus au Président,
- approbation des dépenses visées à l'article 39-4 du Code général des impôts,
- affectation du résultat de l'exercice,
- rapport spécial du Président sur les conventions visées à l'article L 227-10 du Code de commerce et approbation desdites conventions,
- pouvoir pour l'accomplissement des formalités.

Le Président présente à l'assemblée les comptes de l'exercice écoulé, le rapport spécial sur les conventions réglementées afférent audit exercice et ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

..*.*.*.*.*.*

PREMIERE RESOLUTION (APPROBATION DES COMPTES-DEPENSES SOMPTUAIRES-QUITUS)

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019, approuve lesdits comptes annuels lesquels font apparaître un bénéfice de 65.272 €.

L'assemblée générale prend acte que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge des dépenses visées à l'article 39-4 du Code général des impôts pour un montant de 9.076 euros (amortissements excédentaires et autre amortissements non déductibles).

En conséquence, l'assemblée générale donne quitus entier et sans réserve au Président de l'exécution de son mandat pour l'exercice clos le 31 décembre 2019.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION (AFFECTATION DU RESULTAT)

L'assemblée générale approuve la proposition du Président et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2019, s'élevant à 65.272 €, de la manière suivante :

<u>Origine :</u>	
Capital :	2.000 €
Réserve légale :	304 €
Report à nouveau :	111.752 €
Résultat de l'exercice :	65.272 €

Affectation du résultat :

Distribution de dividendes aux associés :	40.000 €
Le solde au poste Report à nouveau :	25.272 €

Le poste « Report à nouveau » serait ainsi porté de 111.752 € à 137.024 €

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la société s'élèvent à 139.328 €.

Le dividende brut à répartir entre les associés est ainsi fixé à 200 € par action. Ce dividende, éligible à l'abattement prévu par l'article 158, 3 du Code général des impôts, sera mis en paiement au plus tard le 30 septembre 2020.

L'assemblée générale prend acte qu'aucune distribution de dividendes n'est intervenue au titre des trois exercices précédents.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION (CONVENTIONS REGLEMENTEES)

L'assemblée générale après avoir pris connaissance du rapport spécial du Président sur les conventions relevant de l'article L 227-10 du Code de commerce, approuve ledit rapport dans toutes ses dispositions et prend acte qu'aucune convention n'a été conclue au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME (POUVOIRS POUR L'ACCOMPLISSEMENT DES FORMALITES)

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités légales ou réglementaires de publicité afférentes aux résolutions ci-dessus adoptées.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

..*.*.*.*.*.*

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et le secrétaire de séance.

Carlos FRADIOUE
Président



Christophe FRADIOUE
Secrétaire de séance

